



Direction de l'intérieur et de la justice
Office des mineurs

Hallerstrasse 5
Case postale
3001 Berne
+41 31 633 76 33
kja-bern@be.ch
www.be.ch/om

Prestation: suivi socio-pédagogique des placements de longue durée

Catalogue de prestations:

Aides éducatives complémentaires de type ambulatoire liées au domaine résidentiel

Groupe de prestations:

Prestations fournies dans le cadre du placement chez des parents nourriciers

Description de la prestation:

Les parents nourriciers et l'enfant placé sont soutenus et accompagnés dans différents processus de développement de l'enfant. Le suivi professionnel comprend les aspects suivants:

- traitement de problèmes d'ordre pédagogique et propres au développement;
- gestion de situations de grande tension (crises);
- soutien apporté dans le cadre de la relation avec les parents et le milieu d'origine;
- soutien apporté à la coordination des aides et à la gestion des questions administratives.

Objectifs supérieurs:

Les offres de suivi stabilisent le lien nourricier et assurent un développement aussi positif que possible. Les ressources personnelles du système familial sont renforcées face à des crises prévisibles et imprévisibles dans la limite de ce que les parents nourriciers peuvent supporter. Le travail avec le milieu familial et, le cas échéant, la coordination de divers systèmes de soutien contribuent à réduire le risque de conflit dans le cadre du placement.

Etendue de la prestation:

A la phase d'introduction succède la phase de suivi qui fait l'objet d'une nouvelle évaluation au plus tard après 24 mois. Il est possible de prévoir une nouvelle phase de suivi, définie dans le temps, avant que la phase de suivi initiale ne soit achevée.

Destinataires de la prestation:

Parents nourriciers et enfants placés

Objectif 1 de la prestation:

Le mandat du service de placement consistant à assurer un suivi est concrétisé avec les parents nourriciers quant à son contenu, à sa forme et à son étendue, l'enfant étant intégré d'une manière adaptée à son âge. Les objectifs sont fixés et les rôles des différents acteurs sont clarifiés.

Indicateur 1 pour l'objectif 1: Convention d'objectifs portant sur le suivi socio-pédagogique du rapport de placement conformément au plan d'aide et mise au point du soutien à apporter dans le cas précis aux tâches d'administration et de coordination.

Standard pour l'indicateur 1: Signée dans..... % des cas de suivi deux semaines après le début du placement, envoyée au service responsable de l'indication et à l'autorité de surveillance.

Méthodologie et instruments Mandat donné par le service de placement au PPP, convention d'objectifs écrite

Objectif 2 de la prestation: Les parents nourriciers bénéficient d'un soutien et d'un suivi pour accomplir leurs tâches, conformément au contrat de placement, pour répondre à un besoin particulier de l'enfant mais aussi pour entretenir des relations avec les parents de l'enfant et son milieu d'origine.

Indicateur 1 pour l'objectif 2: Evaluation des parents nourriciers
 Standard 1 pour l'indicateur 1: % d'évaluations positives
 Méthodologie et instruments Contrat de placement, mandat donné au PPP, convention d'objectifs et entretien de bilan

Objectif 3 de la prestation: L'enfant placé est intégré au suivi du placement et peut exprimer ses préoccupations.

Indicateur 1 pour l'objectif 3: Réactions de l'enfant
 Standard pour l'indicateur 1: Dans.... % des cas de suivi, réactions attestées au moins deux fois par an
 Méthodologie et instruments Planification du suivi, entretien de bilan ou questions adaptées à l'âge de l'enfant

Objectif 4 de la prestation: Les parents nourriciers sont soutenus au quotidien et lors de situations de crise.

Indicateur 1 pour l'objectif 4: Evaluation des parents nourriciers
 Standard pour l'indicateur 1: % d'évaluations positives
 Indicateur 2 pour l'objectif 4: Demande de conseils lors de situations de crise
 Standard pour l'indicateur 2: % de réponses dans les 24 heures suivant la demande
 Méthodologie et instruments Planification du suivi, entretien de bilan

Objectif 5 de la prestation: Le milieu d'origine est intégré de manière adéquate au déroulement du placement.

Indicateur 1 pour l'objectif 5: Réglementation de la répartition des tâches et des contacts
 Standard pour l'indicateur 1: Prévus dans..... % des cas dans le contrat de placement ou lors des entretiens de bilan
 Méthodologie et instruments Contrat de placement / conventions supplémentaires conclues lors des entretiens de bilan

Objectif 6 de la prestation: Le placement fonctionne bien et les parents nourriciers peuvent assumer leur responsabilité.

Indicateur 1 pour l'objectif 6: Stabilité du placement ou fin planifiée de celui-ci.
 Standard pour l'indicateur 1: Il est mis fin aux placements de manière non planifiée dans moins de% des cas faisant l'objet d'un suivi.
 Méthodologie et instruments Stabilité des rapports de placement, listes internes